

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 12 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 5 octobre 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	17	6	3	7

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
23	0	0	0

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GARDELLE Bruno, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire, SUDRON Frédéric.

Membres ayant donné pouvoir :

CAMBOU Stéphane donne pouvoir à DUPUY Nathalie, CHABANAT Christine donne pouvoir à LENOBLE Monique, CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à DEVAUX Nathalie, GLANGEAUD Delphine donne pouvoir à FAYE Jean Pierre, LOURADOUR Patricia donne pouvoir à PONS Gérard, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean-Michel.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

BODIN Pascal, GANE Isabelle, ROGER Edouard.

Absents :

MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, SIMON Isabel, SIMON Philippe, VERGNE Didier.

Secrétaire de séance : SERRU Marie-Claire.

FINANCES

Délibération n° 89 – 2017 : Autorisation pour la signature d'un contrat de prêt

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Budget approuvé par les membres du Conseil Communautaire lors de la séance du 13 avril 2017 ;

Vu la délibération n° 80 du 14 septembre 2017 autorisant le recours à un emprunt à hauteur de 200 000 € pour le financement de l'extension et de l'aménagement partiel de la Bibliothèque de Peyrat le Château ;

Monsieur le Président indique aux élus communautaires que plusieurs banques ont été sollicitées. Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente en charges des finances, présente les propositions reçues par la Banque postale, la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole ainsi que les résultats de la consultation.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE RETENIR la proposition présentée par la Caisse d'épargne ;

- D'APPROUVER, les caractéristiques de l'emprunt comme indiqué ci-dessous :

↳ Score Gissler	1 A
↳ Montant du prêt :	200 000 €
↳ Durée :	15 ans
↳ Echéances :	trimestrielles
↳ Taux d'intérêt :	0,83 % sur 5 ans et 1,83 % sur 10 ans
↳ Type de taux :	taux fixe
↳ Disponibilité des fonds :	déblocage possible à tout moment en tout ou partie sous 4 mois maximum après la signature du contrat avec déblocage automatique des fonds à cette date maximale correspondant à la mise en amortissement du prêt
↳ Frais de dossier :	néant
↳ Commission d'engagement :	0,15 % du montant, soit 300 €
↳ Type d'amortissement :	amortissement constant
↳ Base de calcul :	30/360
↳ Remboursement anticipé :	possible à chaque échéance et paiement d'une indemnité équivalente à 5% du capital restant dû

- DE S'ENGAGER, pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoin, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des intérêts et du capital de l'emprunt ;

- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer l'offre de prêt valant contrat de prêt sur les bases précitées et en fonction du tableau d'amortissement joint en annexe ;

- DE DONNER POUVOIR, à Monsieur le Président, pour procéder ultérieurement sans autre délibération et à son initiative aux diverses opérations prévues dans le contrat.

- DE DIRE que les crédits sont inscrits au Budget principal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 14 octobre 2017

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS



Acte rendu exécutoire le :
Publié le : 25/10/17